

JUZIERS

VILLE & VILLAGE

1914 – 2014



Pour rencontrer le maire et les adjoints

Prendre rendez-vous
à la mairie au 01 34 75 28 00
mairie@juziers.org

Site officiel de Juziers
juziers.fr

Philippe FERRAND
Maire
philippe.ferrand@juziers.org

Evelyne ALEXANDRE-NOEL
Adjointe déléguée
aux services à la personne et à la solidarité
evelyne.alexandre-noel@juziers.org

Thierry HACK
Adjoint délégué
aux finances, au développement économique et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Valérie RAY
Adjointe déléguée
à la Jeunesse
valerie.ray@juziers.org

Jean-Louis COTZA
Adjoint délégué
à l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'habitat,
l'environnement, aux transports, au développement durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

Sylviane MASSONNIERE
Adjointe déléguée
au patrimoine, à la culture et au sport, à la vie associative, à la
communication et à l'animation
sylviane.massonniere@juziers.org

Alain GRAVOT
Adjoint délégué
aux travaux, à la voirie, à l'assainissement
alain.gravot@juziers.org

Sommaire

Edito	3	Bibliothèque	17
Infos municipales	4	Enfance et jeunesse	18
La communauté d'Agglomération Seine & vevin	4-5	Les nouveaux rythmes scolaires	18
Festival du Vexin	5	Centre de loisirs - Caisse des écoles	19
Elections européennes - Bienvenue - Forum des associations	6	Vie scolaire	20
Un peu d'histoire : le monument aux Morts	7	Ecole élémentaire	20
Finances	8-9	AIPEJ - AFTJ Fripounets	21
Travaux	10	Vie associative	23
Urbanisme	11	Accadra - MPT - Tennis-club - Football club - Alizarine	
Rues en fête - Repas champêtre - fête du jeu	12-13	Amicale des anciens cimentiers de Gargenville - AFVS	
Actions sociales	15	AFTJ - Balad'Art - JDH - AFJ	
La semaine bleue - infos maisons de retraite -Secours		Tribunes libres	33
Catholique - Le Relais	15	Agenda	34

Edito

Ouverture... fermeture...



La rentrée est toujours propice à des changements, voire à des nouveautés. La réforme de l'Education Nationale sur les nouveaux rythmes scolaires doit être effective cette année. Dès le 4 septembre, les nouvelles activités périscolaires seront ouvertes à tous les enfants inscrits préalablement. Sa mise en place est le fruit d'un travail que nous menons depuis près de 18 mois avec tous les partenaires concernés (équipe enseignante, représentants de parents, animateurs du centre de loisirs et des associations juziéroises). Celui-ci a été présenté en réunion publique à l'ensemble des parents le 11 juin dernier. Cette réforme aura un impact financier tant pour la commune que pour les parents. De plus chacun devra trouver une nouvelle organisation quotidienne. Si cela n'était pas l'objectif premier, il en est une des conséquences que nous subissons tous.

Pour rester dans le cadre scolaire, la fermeture de la dixième classe prévue en mars a été annulée par l'inspecteur départemental de Versailles. Il a ainsi répondu à notre attente, suite aux différents courriers que nous lui avons fait parvenir, mais aussi aux parents qui avaient répondu à l'appel à une manifestation organisée par deux associations de parents d'élèves le 30 mai. Alors qu'il nous est demandé de repenser l'école pour permettre de meilleurs résultats, la fermeture de cette dixième classe était un non-sens. Remercions le directeur de l'Inspection Académique de Versailles de nous avoir entendus.

L'article 10 de la loi MATPMA, n°2014-58 du 27 janvier 2014, prévoit le renforcement des intercommunalités à fiscalité propre en grande couronne, institue un seuil de 200 000 habitants minimum pour ces mêmes EPCI, et fixe le calendrier de réalisation au 31 décembre 2015. Lors d'une réunion de travail au Conseil Général le 11 juin dernier, le Préfet a évoqué la possibilité de créer un territoire de près de 400 000 habitants, relayé par le Président du conseil général. L'ouverture des débats et des négociations a déjà commencé et promet quelques (!) réunions à venir. Dans un prochain bulletin je reviendrai plus longuement sur cette loi, ses attendus et le devenir de Juziers.

Un nouveau service public de proximité disparaît. Nous n'avons, l'ensemble des maires des communes de notre secteur, pu nous opposer à la fermeture de la trésorerie de Gargenville. Celle-ci a été transférée fin juin à Epône. Malgré nos protestations, malgré notre demande d'être alors plutôt rattachés à celle de Meulan, accessible pour nous plus facilement par le train entre autre, la décision est aujourd'hui sans appel. La réorganisation de notre territoire comme évoquée ci-dessus, sera l'occasion pour la direction départementale des finances de redéfinir l'implantation de leurs centres. Cependant, il est important de savoir qu'à titre privé, chacun de nous peut se rendre à une trésorerie de son choix donc à Meulan. Au sujet des services publics, une rumeur persistante circule qu'à nouveau le bureau de la poste fermerait. Ceci m'a été démenti par le responsable de secteur de l'enseigne La Poste le 22 mai dernier. Cependant nous restons vigilants.

Le forum des associations ouvrira ses portes au centre du bourg le 6 septembre. Vous y découvrirez l'ensemble des activités qu'elles vous proposeront pour l'année 2014 - 2015.

Cette rentrée 2014 n'échappe donc pas à cette règle de changement. Il nous faudra appréhender toutes ces modifications dès septembre.

Bonne rentrée à tous.

Philippe FERRAND

Infos municipales

La Communauté d'agglomération Seine & Vexin

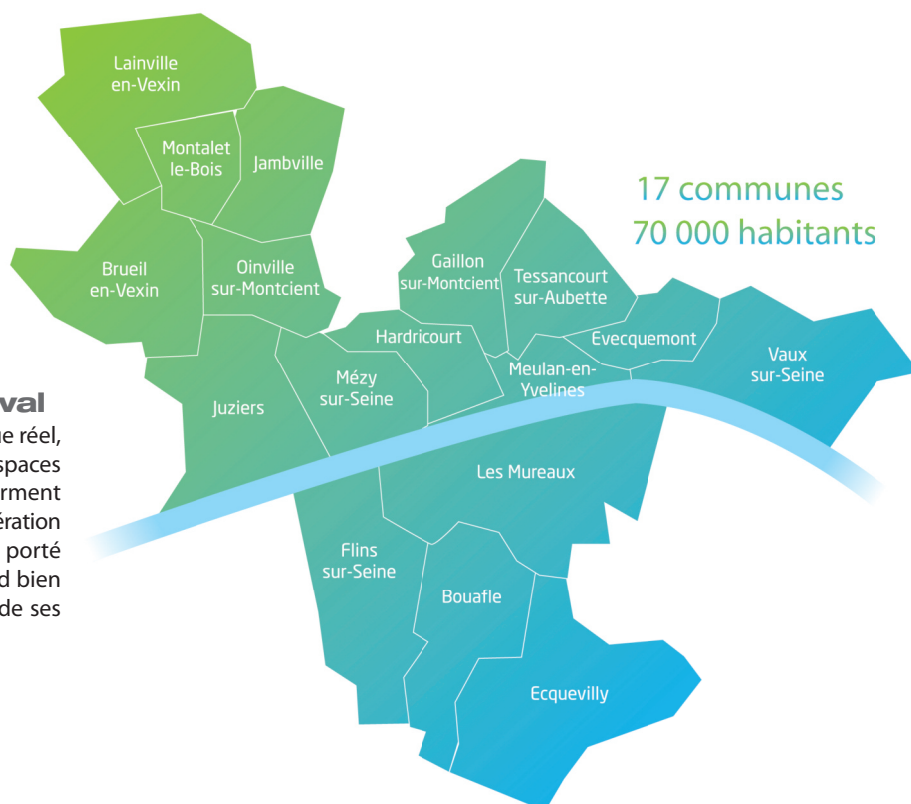
"Seine & Vexin, terre de contraste et d'équilibre de part et d'autre de la Seine. Une complémentarité riche de promesses entre une vallée devenue urbaine et industrielle, et un Vexin attaché à sa ruralité et à ses traditions."

**Dix-sept communes
et 70 000 habitants
entre Seine et Vexin**

Seine et Vexin :

Un maillon fort au cœur de Seine aval

Avec une offre d'habitat diversifiée, un poids économique réel, des connexions aux grands réseaux de transport et des espaces naturels protégés, les 17 communes de Seine & Vexin forment un territoire attractif à fort potentiel. Situé au cœur de l'Opération d'Intérêt National (OIN), vaste projet de développement porté par l'Etat et les collectivités locales, Seine & Vexin entend bien jouer pleinement son rôle pour améliorer le quotidien de ses habitants et de ses entreprises.



Les missions

La Communauté d'agglomération se substitue aux communes pour remplir un certain nombre de missions. Seine & Vexin s'attachera à mutualiser ses actions afin de les rendre plus performantes et plus économiques.

Voici quelques exemples de missions que les 17 communes ont choisi de confier à Seine et Vexin.

Le développement économique, avec la création, l'aménagement et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. Le soutien à la création d'entreprise, à l'emploi, à la formation et à l'insertion et le tourisme.

L'aménagement de l'espace avec la création et la réalisation de zones d'aménagement concerté et aussi l'organisation de toutes les formes de transports et de moyens de déplacements.

L'amélioration de l'offre en termes d'habitat avec la mise en œuvre d'une politique d'équilibre social et l'amélioration du parc immobilier bâti de certaines villes.

Des actions dans les domaines de la politique de la ville comme l'accès pour tous au droit, en

lien avec la Maison de la Justice et du droit, la prévention de la délinquance...

La protection et la mise en valeur de notre cadre de vie comme la lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores et le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, la collecte et le traitement de nos déchets ménagers.

La construction et la gestion de nos équipements culturels et sportifs.

La gestion de nos cours d'eau et rivières avec l'aménagement des berges de Seine et leur restauration, le développement des circulations douces en lien avec la Seine, l'accueil de la plaisance.

La protection de notre environnement et notamment des espaces naturels et

agricoles, la participation aux travaux du Parc naturel régional du Vexin français (12 communes de Seine & Vexin sont dans le territoire du Parc).

L'organisation des transports, de nos déplacements, de notre mobilité comme la gestion des circuits spéciaux scolaires, l'amélioration du franchissement de la Seine (notamment les études et travaux liés à la passerelle, l'élargissement des ponts routiers, le

stationnement, les moyens de transports innovants), l'élaboration de schémas de randonnées et de liaisons douces, l'étude de solutions de transport à la demande.

Le développement des services pour les habitants : petite enfance, enfance, service à la personne, santé, handicap, mise en œuvre de la fibre optique...

Seine & Vexin en dix questions :

La Communauté d'agglomération pourra-t-elle agir sur l'amélioration des transports ?

Absolument.

Les besoins d'une agglomération de 70 000 habitants sont importants et nous savons tous que nos déplacements passent par d'utilisation de transports en commun adaptés et performants. Seine & Vexin travaille sur ces dossiers pour améliorer les liaisons actuelles mais aussi pour exiger celles du futur comme le RER E (Eole) ou la traversée de la Seine entre Meulan et Les Mureaux.

Le fait de mutualiser les crèches et les accueils de loisirs va-t-il rendre leur accès plus facile ?

Absolument.

Au vu de l'expérience de la Communauté de communes Seine & Vexin, nous nous sommes aperçus qu'en trois ans, le nombre de places en crèche avait presque doublé. Tout simplement parce que l'attente des familles dans ce domaine était forte et que les élus avaient voulu en faire une priorité. Si la mise en commun des moyens est la garantie d'un service de meilleure qualité, il faut cependant comprendre que l'accès de tous à tous ces services ne pourra pas se faire du jour au lendemain...

L'intercommunalité signifie-t-elle la fin des écoles de quartier ?

Pas du tout.

Comme par le passé, la gestion des écoles primaires reste de la responsabilité des communes et votre enfant continue sa scolarité dans son école. En revanche, certaines écoles pourront demain bénéficier de services qu'elles n'avaient peut-être pas jusqu'à aujourd'hui: garderie pré et post-scolaire, animation à l'heure du repas, centre de loisirs...

La police municipale de ma commune devient-elle celle de l'agglomération ?

Pas du tout.

Non, cette protection voulue par votre conseil municipal reste active sur votre commune. Il n'est pas prévu, pour le moment, d'étendre son champ d'activité, ni de créer un service au niveau de l'agglomération.

L'aide à domicile dont bénéficie ma mère est-elle désormais gérée par la Communauté d'agglomération ?

Pas du tout.

L'aide aux plus démunis, et plus généralement l'action sociale, reste de la responsabilité des mairies et de leurs CCAS, ainsi que des associations mises en place ou soutenues par les communes. Il n'y a donc pas de changement.

Avec la communauté d'agglomération, les fêtes communales vont-elles disparaître ?

Pas du tout.

La vie de votre commune ne va pas changer. Ce que vous aimez faire ou suivre dans votre ville ou votre village ne sera pas modifié. La Communauté d'agglomération, ce n'est pas la fin de quelque chose! Au contraire, c'est le début d'une autre manière de vivre, sans renier ni oublier notre histoire, notre patrimoine... Ce que nous sommes.

Est-ce toujours le maire de ma commune qui délivre les permis de construire ?

Absolument.

Comme hier, les permis de construire et les autorisations de travaux sont signés par le maire ou son représentant. Par contre, pour les petites communes, la Communauté d'agglomération apportera de nouveaux services. En effet, la fin annoncée des services instructeurs de l'Etat et du département sera compensée par la création, au niveau de Seine & Vexin, d'un service spécialisé d'étude des dossiers et de conseil en matière d'urbanisme dont les élus et tous les habitants pourront bénéficier.

Pour mes démarches administratives, dois-je me rendre au siège de l'agglomération ?

Pas du tout.

Votre mairie continue à vous rendre tous les services du quotidien et vous n'avez pas à vous déplacer plus qu'avant! La Communauté d'agglomération s'engage à maintenir le principe du "service au plus près des besoins".

Est-ce la ville la plus importante qui va faire la pluie et le beau temps et décider de tout ?

Pas du tout.

Les communes sont toutes représentées dans un Conseil composé de cinquante deux membres. Aucune n'a la majorité. La ville des Mureaux (30 000 hab.) a douze représentants, celle de Montalet-le-Bois (330 hab.) en a deux.

Nos communautés de communes Seine Mauldre et Seine & Vexin fonctionnaient, ce changement remet tout en cause

Pas du tout.

Dans votre quotidien, il n'y aura pas de changement fondamental. Les services mis en place par les deux Communautés de communes seront maintenus. Reste que l'agglomération va donner d'autres moyens et notamment ceux de pouvoir développer un véritable projet pour notre territoire. Un projet au plus près des attentes de ses habitants.

Festival du Vexin

**Dimanche
5 octobre
16 h 30**

Église de Juziers



Philippe CANTOR
baryton

Dominique PARAIN
piano

Philippe Cantor est un chanteur en pleine maturité, sachant interpréter la musique avec justesse et imagination.

Amoureux de la musique allemande comme de la mélodie française, il nous emmènera de l'univers profondément romantique de Schumann jusqu'à celui d'un des plus grands mélodistes du XXe siècle, Francis Poulenc, avec un détour par les fables de La Fontaine mises en musique par Lecocq et Offenbach.

La pianiste Dominique Parain sera à ses côtés pour assurer un dialogue musical plein de sensibilité et d'esprit.

Un concert à la fois émouvant et amusant!

Tarifs:

20 € et 12 € pour les étudiants, les personnes inscrites à Pôle Emploi, et les moins de 25 ans.

Pour ce concert, les habitants de Juziers peuvent s'adresser à la mairie où des places sont en vente.

Infos mairie: 01 34 75 28 00.

festivalduvexin.com

informations tirées du site seine-et-vexin.fr

Résultats élections européennes - 25 mai

Inscrits : 2782 - Abstentions : 1530 - Votants : 1252 - Blancs : 31 - Nuls : 5 - Exprimes : 1216

Abstentions : 55% - Participation : 45% - Blancs : 2,48% - Nuls : 0,40% - Exprimes : 97,12 %

M. Le Scornet Vincent - Régions et peuples solidaires	0	Mme Beres Pervenche - Choisir notre Europe	112
Mme Bordry Isabelle - Nous citoyens	16	M. Le Hyaric Patrick - Stop à l'Europe de la Finance	53
M. Topla Balié - Europe solidaire	0	M. Mayerowitz Antoine - Démocratie réelle	0
M. Durand Pascal - Liste Europe écologie	105	Mme Lepape Magali - Pour une Europe libre	5
M. Volganli Julien - Europe Décroissance	0	M. Asselineau François - UPR-IDF	5
M. Ghehiouche Farid - Cannabis sans Frontière	0	M. Delanoë Gaspard - L'Europe de Marrakech à Istanbul	0
M. Lamassoure Alain - Pour la France, Agir en Europe	277	Mme Arthaud Nathalie - Lutte Ouvrière	20
Mme Feo Hélène - Parti Fédéraliste européen	0	Mme Vermorel Véronique - Europirates d'IDF	3
M. Paillard Christophe - Pour une France royale	0	M. Larrourou Pierre - Nouvelle donne	29
M. Mbella Francis - Ensemble pour une Europe équitable	0	Mme Lepage Corinne - Europe citoyenne	27
Mme De Sarnez Marielle - UDI MODEM les européens	96	M. De Gouyon Matignon De Pontouraud Louis - Parti européen	1
Mme Patas d'Illiers Laure - Espérantos Langue commune équitable	2	Mme Boutin Christine - Force vie	6
M. Grimal Jean - Communistes	0	M. Chauprade Aymeric - Liste Bleu marine	356
M. Jamet Dominique - Debout la France!	64	M. Besancenot Olivier - Pour une Europe des Travailleurs	8
M. Guyot Stéphane - Citoyens du vote blanc	1		
Mme De Haas Caroline - Féministes pour une Europe solidaire	0		
M. Governatori Jean Marc - Alliance écologiste indépendante	30	TOTAL	1 216

Bienvenue



SAUNIER CARRELAGE

Jean-Luc Saunier

Carrelage intérieur extérieur, création de salles de bain.

59 avenue de Paris

06 240 43 64 42

jean-luc.saunier@neuf.fr

seb.morisse78@gmail.com

FORUM

des associations

Juziers 10h-17h
Centre du Bourg
1 rue de l'Eglise
 Renseignements en mairie au 01 34 75 28 00

6

septembre

2014

Participez à la vie associative juziéroise!

Accueil des nouveaux arrivants
 Rencontres intergénérationnelles
 Voyages et sorties
 Culture
 Loisirs
 Sports
 Festivals

Un peu d'histoire...

Le monument aux Morts square Désiré Couteux

La "Nation reconnaissante" et la commune de Juziers, rendent hommage aux combattants des différentes guerres, devant la statue édifée dans le square Couteux situé tout près de l'hôtel de ville.

Si le nom de ce square reste très peu connu des Juziérois, il est cependant inscrit dans l'histoire de notre commune ainsi que nous le montrent les délibérations et décisions suivantes prises par différentes instances.

Voici quelques extraits du conseil municipal et du décret de la préfecture relatifs aux décisions prises par la commune pour l'édification d'un monument aux Morts.

Extrait de la séance du conseil municipal du 29 novembre 1919 :

"L'an mil neuf cent dix-neuf, le vingt-neuf novembre à dix-huit heures : le conseil municipal de Juziers, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Busson Billault maire."

L'ordre du jour était : Monument aux Morts pour la Patrie

"Le conseil, vu la délibération du 6 novembre 1919 approuvée par le Préfet le 15 novembre, vu les devis et marché passé le 18 novembre avec M. Jérôme, considérant qu'il importe de traiter cette affaire d'urgence pour éviter une augmentation certaine et importante annoncée à l'entrepreneur. Délibère : approuve le projet (marché, plan et devis) présenté pour la somme de dix mille francs."

Cette somme de 10 000 francs a été financée en grande partie par une souscription, détail indiqué sur la délibération :

"la dépense sera ainsi couverte :

a) crédit communal affecté sous l'article 41 du budget additionnel de 1919 : 1 000 francs.

b) crédit resté sans emploi à l'article 6 dudit budget, les travaux ayant été exécutés sans y avoir recours, à cause de leur très minime importance et ladite somme ayant d'ailleurs de la part de M. Rossignol le caractère d'un don à titre de remerciement : 1 000 francs

c) montant à ce jour de la souscription publique non encore close : 7 166 francs

Ensemble : 9 166 francs
d'où resterait à couvrir une dépense de 834 francs qui sera diminuée sinon couverte par la continuation de la souscription. Le solde s'il y a lieu, pouvant être prélevé sur le crédit des dépenses imprévues et au besoin sur les fonds libres du budget de 1919."

Extrait du décret de la Préfecture du département de Seine et Oise :

"Le Président de la République Française, sur la proposition du Ministre de l'Intérieur, Vu l'ordonnance du 10 juillet 1816 décrète :

Article 1er - est approuvée la délibération en date du 6 novembre 1919 par laquelle le Conseil Municipal de Juziers a décidé l'érection d'un monument à la mémoire des enfants de la commune morts pour la Patrie.

Article 2 - Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à PARIS, le 9 février 1920, signé pour le Président de la République : R. POINCARÉ pour le Ministre de l'Intérieur : STEEG."

Lors de ces décisions, le monument devait se trouver, sur la place face à la mairie, mais grâce à une donation il fût érigé au centre d'un grand terrain à côté de la mairie.

Extrait de la donation :

"le neuf mai mil neuf cent vingt par-devant M. Alfred Théophile Marquis, notaire à Meulan (Seine et Oise) soussigné ont comparu Madame Palmyre Zénaïde Marie Leveil propriétaire demeurant à Hardicourt, veuve de Monsieur François Désiré Couteux et Monsieur Henri Julien Marie Busson Billault, Sénateur, ancien Bâtonnier du Conseil de l'ordre des avocats à la Cour d'appel de Paris, Officier de la Légion d'Honneur, maire de la commune de Juziers, agissant en sa qualité de maire de la commune de Juziers, canton de Limay, arrondissement de Mantes (Seine et Oise) : suivant acte reçu par le notaire soussigné le sept décembre mil neuf cent dix-neuf, Madame veuve Couteux a fait donation à la commune de Juziers ce qui a été accepté par M. Busson Billault, d'un terrain sis commune de Juziers, lieu dit les Girouards d'une contenance de douze ares quarante-trois centiares. Cette donation a été faite notamment sous les conditions suivantes rapportées littéralement : La commune de Juziers devra établir à ses frais dans le terrain présentement donné un square destiné à l'érection d'un monument aux Morts de la guerre. Le terrain donné ne pourra jamais être affecté à une autre destination.



Le square devra porter le nom de square Couteux et le nom de Madame veuve Couteux donatrice et celui de Mademoiselle Marie Augustine Désirée Couteux sa fille, devront être inscrits sur le monument."

Pour ce dernier point le sous-préfet de Mantes en date du 17 février 1920, a demandé de modifier l'acte de donation conformément à la règle suivant laquelle les hommages publiés ne peuvent être rendus à des personnages vivants.

"Vu l'acte rectificatif passé devant Maître Marquis, notaire à Meulan, le 9 mai 1920 et par lequel les donatrices ont déclaré renoncer aux conditions posées par la donation du 7 décembre 1919 et se contenter d'une inscription libellée : Square Désiré Couteux. Considérant que M. Désiré Couteux est décédé le 27 juin 1916."

Nous pouvons être reconnaissants et admiratifs de ces personnes qui ont contribué très fortement par la souscription et la donation du terrain à l'édification de notre monument aux morts.

Si notre monument affiche glorieusement son centenaire, il est régulièrement honoré par les jeunes générations.

Depuis plusieurs années, à l'initiative de Madame Murielle Combes enseignante, nous avons le plaisir de revoir les élèves de l'école élémentaire, le jour des commémorations. Les élèves délégués de chacune des classes viennent dire des poèmes ou lire des lettres de soldats. Ils entonnent également avec joie et profondeur notre hymne national.

C'est une grande fierté pour le conseil municipal et pour les différentes associations présentes, de sentir un tel investissement et une telle implication des jeunes générations.

Sylviane MASSONNIERE
Adjointe déléguée au patrimoine

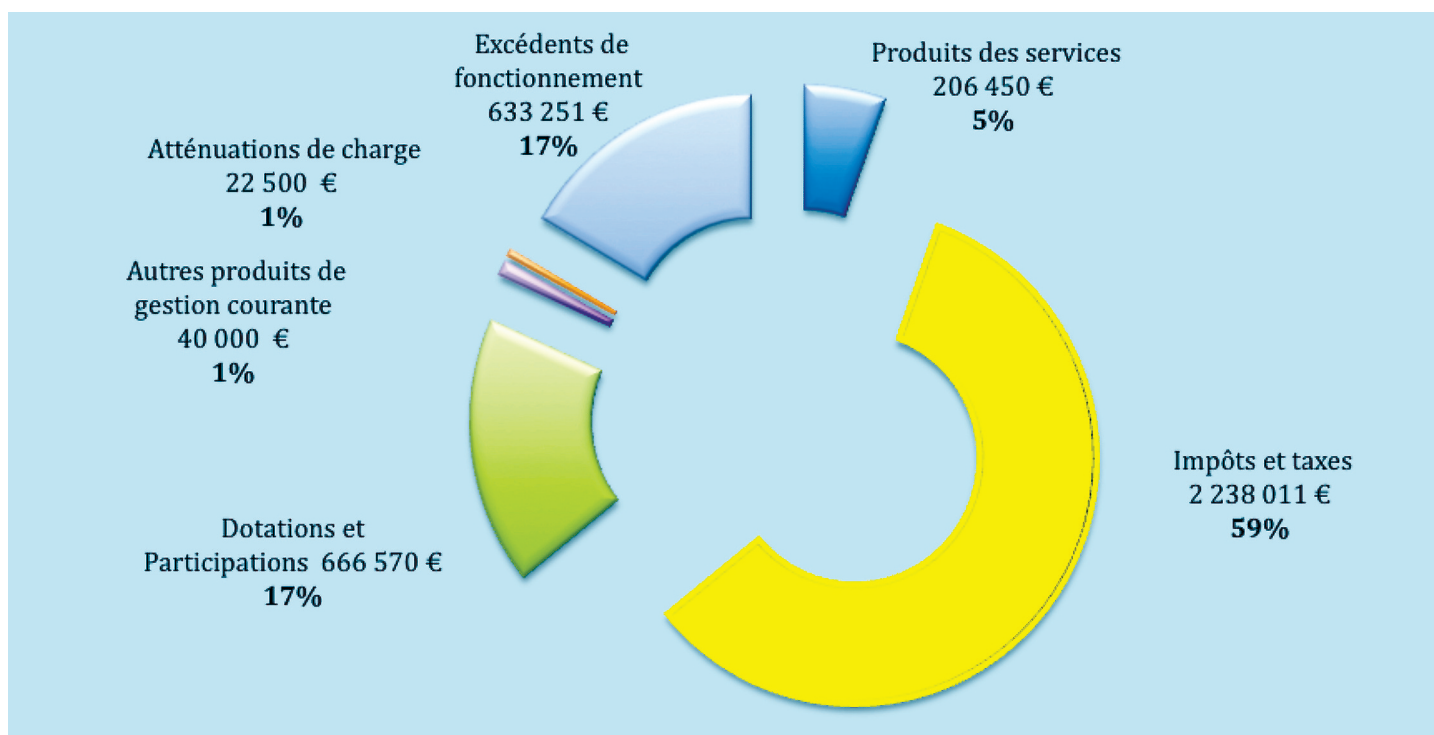
Finances

Budget principal 2014

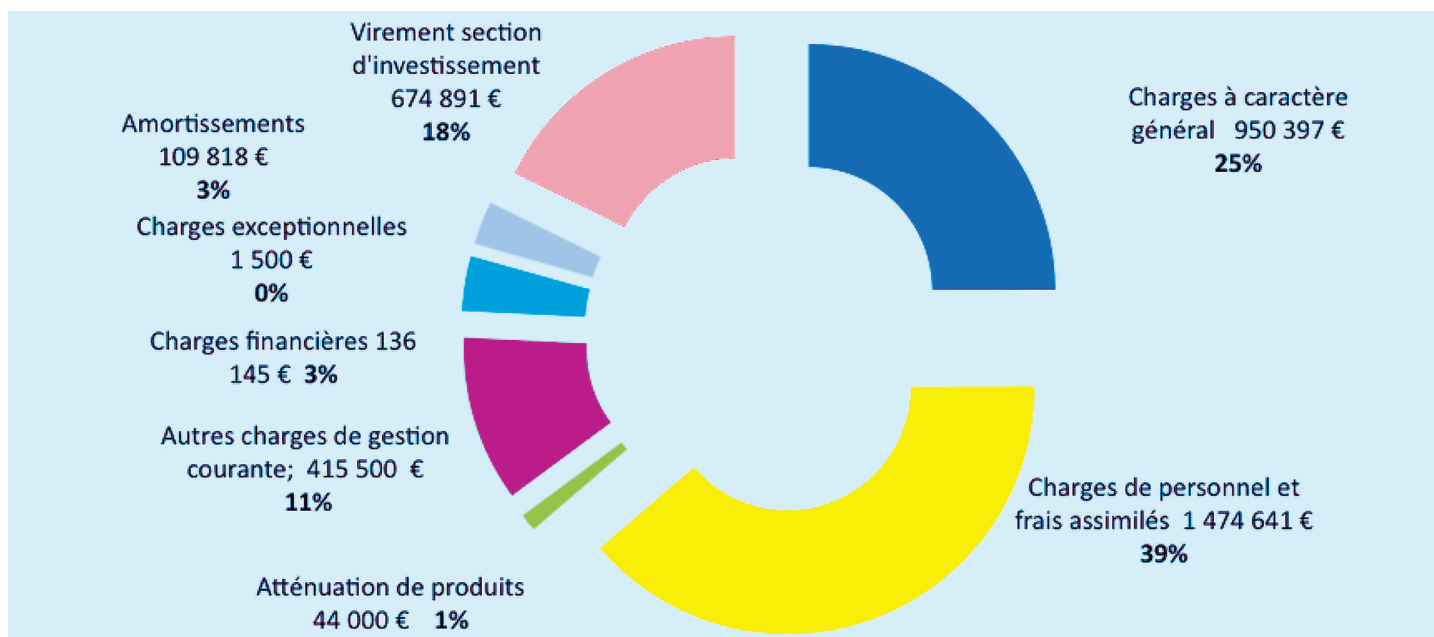


Comme chaque année, après le vote du budget intervenu lors du conseil municipal du 13 février dernier, nous vous en présentons les principales répartitions.

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Pour cette année, le budget a été construit, sans aucune augmentation des taux d'imposition des ménages. Notre commune a la volonté de continuer à maîtriser ses dépenses de fonction-

nement afin de dégager une épargne nette suffisante pour poursuivre ses efforts d'investissements pour les années à venir.

Financement de l'investissement



(1) FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA : récupération partielle de la TVA sur travaux d'investissement, TA : Taxe d'Aménagement (remplace la TLE) sur les nouvelles constructions

Pour 2014 notre capacité d'investissements s'élève à 2 934 830 €, malgré des dotations de l'état en baisse et des nouveaux prélèvements, notre budget anticipe une épargne nette de 784 709 €. Sont inscrits cette année des travaux importants concernant la

rue des grandes vignes (stabilisation, pose d'un drain, réfection voirie...), la première tranche de la restauration de l'église, l'achat du terrain de football et la mise en place du plan de circulation, rénovation des cours de tennis, pour les plus importants. Tous ces travaux sont en cohérence avec notre programme.

Thierry Hack, adjoint délégué aux finances, Développement économique





Décaissement contrefort sud

Travaux

Eglise Saint-Michel

Les travaux de restauration des extérieurs de l'église Saint-Michel font l'objet de la phase 1 de rénovation. Ils comprennent plusieurs tranches de travaux et ont commencé début juin 2014 comme prévu. La tranche ferme de cette phase 1 (chevet, chœur et avant chœur) comprend cinq lots de travaux distincts. La durée estimée des travaux pour cette tranche est d'environ 6 mois. Le lot n°1, qui comprend le montage des échafaudages, les travaux de reprise de maçonnerie et des pierres de taille ainsi que le drainage, a débuté le 2 juin.

Après la mise en place de la "base vie" par l'entreprise Lefèvre, en charge de la réalisation des travaux pour ce lot n° 1, l'opération a débuté par un terrassement en partie basse, autour des murs du chevet, du chœur et de l'avant-chœur de l'édifice.

La raison principale de ce décaissement est de mener à bien deux opérations précises :

- En premier lieu, il permet de mettre à jour les pierres de taille de la partie enfouie et de répertorier très précisément, sur un "calepin de changement des pierres", celles qui doivent être remplacées.

- Il a également pour but de mettre en place, en fond de tranchée, un drainage périphérique permettant de récupérer les eaux pluviales pour les diriger vers le réseau communal existant.

La deuxième étape de travaux devant intervenir à partir de la mi-juin, comprendra le montage et la mise en place des échafaudages qui permettront entre autre d'avoir accès pour les travaux de renforcement, à la charpente et à la toiture du bâtiment.

Lorsque les travaux de remplacement des pierres de taille défectueuses en soubassement ainsi que le drainage périphérique seront terminés, le terrassement en partie basse, autour des murs du chevet, du chœur et de l'avant-chœur sera en partie comblé et recouvert d'une allée pavée délimitée par un muret de protection.

Alain GRAVOT

Adjoint délégué travaux, voirie & assainissement



Ancienne entrée du chœur côté nord



Urbanisme



Deux visas pour l'environnement

Printemps 2011, une double page de notre bulletin municipal faisait découvrir aux Juziérois la future Charte paysagère de la commune.

Quelques années ont passé, quand un appel venant du Parc Naturel Régional du Vexin a redonné un nouveau souffle à ce document, ravivant notre intérêt pour nous rappeler, si besoin est, que notre commune recèle des richesses patrimoniales remarquables.

Des richesses... en pierres bien sûr : telle notre église, aujourd'hui cocoonée dans son échafaudage, notre mairie, les lavoirs, châteaux et autres bâtisses remarquables etc...

Mais au travers de cette étude et de ce document nous ouvrons un œil sur la découverte d'une autre ville, notre quotidien devenu par la force de l'habitude transparent.

C'est pour le lecteur un éveil sur la qualité des paysages, l'identification des trois composantes majeures de notre commune, la ville bien sûr et ses hameaux, mais aussi la forêt et la zone agricole et naturelle.

C'est un zoom sur l'existence d'un écosystème remarquable mais fragile qu'il est nécessaire de protéger et de remettre en valeur tels ces anciens vergers aujourd'hui identifiés, cartographiés et protégés. Ces vestiges d'une autre époque nous rappellent qu'il y a nul besoin de traverser les Pyrénées pour régaler nos papilles avec des fruits succulents et naturels.



Ce document est la trame, l'exosquelette de notre PLU, aujourd'hui document de référence pour la maîtrise de notre commune en terme d'évolution et d'urbanisme.

La signature de cette charte est le juste retour pour cette démarche initiée et subventionnée par le Parc Naturel Régional du Vexin qui conforte aujourd'hui l'appartenance de notre commune à cette entité.

C'est ainsi qu'au cours d'une brève et simple cérémonie organisée à la Maison du Parc à Téméricourt, Marc Giroud président du PNRV et Philippe Ferrand notre maire ont cosigné cette charte.

A cette occasion quelques conseillers municipaux ont fait le déplacement pour assister à cette cérémonie.

Jean-Louis COTZA
Adjoint délégué à l'aménagement du territoire

Repas Champêtre

A l'occasion de la fête de la musique, la municipalité a organisé pour la troisième année un repas champêtre sur le terrain des fêtes. Quatre-vingt-dix-sept Juziérois inscrits ont dégusté, pour un prix défiant toute concurrence, les produits sélectionnés par les commerçants de notre marché du vendredi après-midi.

Au menu :

délicieuse sangria,
terrinerie de saumon succulente,
poulet basquaise cuisiné par notre
boucher du village
plateau de fromages,
salade du maraîcher,
sans oublier l'excellente tarte de notre
boulangier-pâtissier.

Une bien belle soirée conviviale où grands et petits ont dansé jusqu'au bout de la nuit.

Mireille BINET

Conseillère municipale déléguée



Rues en Fête

Pour la 11e édition des rues en fête, le soleil et la convivialité étaient au rendez-vous : dans onze rues, des Juziérois n'ont pas dérogé à la coutume ; en toute simplicité, chacun est venu avec sa table, ses chaises, ses plats à déguster et de bonnes bouteilles à partager...

Il y a les quartiers dans lesquels les petites habitudes sont bien ancrées : barbecue, plancha, spécialités du monde, musique et danse et il y a les quartiers où cette rencontre n'avait plus lieu mais qui ne demandait qu'à redémarrer autour d'une sangria ou d'un punch maison.

Partout, la même envie de se retrouver, de prendre le temps, pour une fois, de se poser ensemble, de se connaître, de se raconter des

souvenirs liés à Juziers ou des anecdotes de riverains.

L'occasion d'une rencontre chaleureuse, toutes générations confondues.

Les musiciens de l'Harmonie de Juziers se sont invités chemin du Mesnil, rue du Marais et rue des Grandes Vignes pour ajouter encore de la gaîté à la soirée, ce qui a ravi petits et grands !

Jusque tard dans la nuit, une ambiance festive et conviviale flottait çà et là dans Juziers... et ça fait tellement du bien... les rues en fête, c'est vraiment chouette !

Isabelle TYCZYNSKI

Conseillère municipale





Fête du Jeu

Par une belle journée ensoleillée et sous un ciel azuréen, Juziers a organisé sa sixième édition de la fête du jeu. Cette manifestation, créée sous l'égide de la municipalité, a été orchestrée avec brio par le Football Club de Juziers (FCJ), avec la participation du club de l'Age d'or et de l'Espérance de Gargenville.

De nombreux stands proposaient des activités tantôt intellectuelles, tantôt très physiques et des jeux en bois sortis d'une autre époque qui ont ravi petits et grands! Mais ils étaient nombreux à être venus pour les fameuses structures gonflables toutes aussi sportives que drôles! Les uns se sont aventurés dans de drôles de courses hippiques pendant que les autres partaient à l'assaut d'un énorme château fort d'où l'on s'échappait par une excitante glissade sur un toboggan presque vertigineux...

Sur le stade, les plus vaillants des adultes ont rejoué les matchs de l'équipe de France mais, dans baby-foot humain! Les rires ont fusé tout comme les buts.

Du plus grand au plus petit, tout était prévu pour amuser les participants. Le manège écologique pour les tout-petits a eu un large succès et n'a pas généré de pollution, la force du bras suffisait. Triple bénéfice, développement musculaire, amusement et respect de la nature. Sur les trampolines, les candidats, petits ou grands se transformaient en voltigeurs.

A la buvette, merguez, saucisses, frites étaient les vedettes mais les crêpes avaient un goût de "reviens-y". Les yeux des enfants pétillaient devant les brochettes de bonbons et tout était prévu pour éteindre la soif. Pendant toute "la fête du jeu", des tombolas étaient organisées au profit de la restauration de l'église, monument historique de Juziers âgé de 1000 ans. Cette journée dans la joie et la bonne humeur est passée trop rapidement.

L'année prochaine n'oubliez pas de participer à cette journée et venez partager avec nous jeux, joie, barbecue et vous changer les idées.

Sylviane MASSONNIERE
Adjointe à la communication et l'animation





MIKA ELEC



**ELECTRICITE GENERALE
ALARME**



**VIDEO SURVEILLANCE
PLOMBERIE**

Michaël Moreau - 06 11 67 30 55



TGS P. GESLAN

78 - GARGENVILLE - MERICOURT

**ELECTROMENAGER - TELE
HI-FI - VIDEO - ANTENNE ALARME**

01 30 93 56 14



DRD Auto Service

7 J/7 - 24 heures/24 - Toutes Distances

Dépannage Remorquage Destruction

Auto Moto Utilitaire

Achats - Ventes - Véhicules d'occasion

Agrément préfecture carte grise - SIV

Almeida Dépannage

Tél.: 01 34 75 26 93 - Port: 06 20 82 72 63

Fax: 01 34 75 61 05 - Email: drd.autoservice@laposte.net



ENT. CLISSON

PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE

TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64

SIRET N°444 227 086 00014

Actions sociales

La Semaine Bleue

Le repas des seniors est organisé pendant la "Semaine Bleue".
Tous les Juziérois âgés de 70 ans et plus peuvent y participer.

**Cette année, ils auront lieu les
mercredi 15 octobre et vendredi 17 octobre
centre du Bourg.**



LA SEMAINE BLEUE

**La Coordination Gériatologique Locale
et la Fédération ALDS
vous invitent au Forum**

Bien vivre à domicile

**Vendredi 17 octobre 2014
De 10 heures à 17 heures**

**Ferme du Paradis
Chemin Vert – 78250 MEULAN-EN-YVELINES**

**Nombreux ateliers : Marche, Mémoire,
Equilibre et informatique.**

Conférences :

11 h 00 : « Ateliers du Bien vieillir »

14 h 30 : Solidarité de voisinage - Mode d'emploi

Entrée libre



Yvelines
Conseil général



Info "maisons de retraite"

Le site www.lesmaisonsderetraite.fr est l'annuaire le plus utilisé sur internet pour la recherche d'un hébergement pour personnes âgées (400.000 visiteurs par mois).

Il recense la totalité des établissements français et permet aux internautes d'effectuer une recherche par localité.

On y trouve une source d'informations pratiques : aides, évaluation de la dépendance, dossier unique d'admission, informations tarifaires...

Les personnes concernées peuvent ainsi effectuer leurs recherches aisément via un annuaire exhaustif d'établissements pour personnes âgées.



Espace convivialité

Pour combattre la solitude

**Tous les premiers et troisième lundis de chaque mois
de 14h à 16h**

Ferme du Paradis

Meulan-en-Yvelines

Infos : 06 09 90 58 27

- | | |
|----------------------|----------------|
| - 15 septembre | - 2 et 16 mars |
| - 6 et 28 octobre | - 20 avril |
| - 3 et 17 novembre | - 4 et 18 mai |
| - 1er et 15 décembre | - 1 et 15 juin |
| - 5 et 19 janvier | - 6 juillet |
| - 2 et 16 janvier | |



nous avons raison de croire en l'Homme

Depuis le 1er Janvier 2014, 5,59 tonnes de TLC (textile, linge de maison, chaussures) ont été collectées, soit 1,46 kg / habitant.

la Collecte sélective des TLC apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux et permet :

- la création de 2200 emplois en 30 ans, favorisant l'insertion par le travail,
- la collecte de 90 000 tonnes de textiles en 2012, valorisés à 90%,
- la création et la commercialisation de Métisse (gamme d'isolation thermique et acoustique conçue à partir de vêtements de seconde main issus de coton recyclé).
- Le lancement des Eko Baffle, une solution écologique pour la correction acoustique des salles polyvalentes, cinémas, restaurants, salles de musique...

Agissant au cœur des territoires et dans le respect des valeurs fondatrices de l'Economie Sociale et Solidaire, le Relais met concrètement l'économie au service de l'homme.

Le Relais Val-de-Seine

Face à la Gare Le Jardin de Nathugo

2 bis av de la Gare - 78820 JUZIERS - Tél.: 01 34 75 60 89

Fermé le mercredi



Fleuriste - Epicerie

Fleurs coupées

Toutes compositions mariage - Anniversaire - Deuil

Vente de chocolats originaux

Dépôt de pain tous les lundis

Rôtisserie vendredis, samedis, dimanches

Relais colis

Dépôt pressing

Paieement CB à distance

Livraison possible



Démolition
Terrassement
Matériaux
Transport

ETS FAUCON S.A.R.L.

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE

Tél.: 01 30 93 61 31 - Fax.: 01 30 93 61 29



**TOUT FAIRE
MATÉRIAUX**

ANSSELIN MATÉRIAUX

OUVERT au public
du lundi au samedi midi

Livraisons
assurées

CD 113 - 78970 Mézières - sur - Seine

Tél. : 01 30 95 63 02

Fax : 01 30 95 99 48

MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisines, Escaliers, Parquets, Portails,
Fenêtre bois, Alu et PVC, neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville 78 820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92

Véroniqu'Art

Site internet : www.veroniquart.com



Crée et décors, à la main,
toutes pièces de porcelaine
et de faïence ainsi que
vos cuisines et salles de bains

3 impasse du Capron
78820 JUZIERS
Tél.: 01 34 75 69 15

e-mail : béhue.veronique@orange.fr

Véronique Poirot-Béhue

Abel Gence 1889-1981





Bibliothèque

La bibliothèque à l'heure anglaise !

Pendant le mois de juin, à la bibliothèque Rose Bily, une trentaine d'enfants de 3 à 9 ans ont profité des talents de conteuse de Marjorie Guillaume lors de séances Ducky Duck. New-yorkaise d'origine et ancienne enseignante, elle a su leur transmettre son amour de la langue de Shakespeare. L'alternance entre histoires lues et comptines chantées favorise une participation active des enfants qui s'initient à l'anglais en s'amusant. Marjorie a dessiné les personnages de ses histoires qu'elle met en scène à chaque séance. Son aisance naturelle et son dynamisme ont conquis les enfants qui ont parlé et chanté anglais avec enthousiasme. De nouvelles séances sont prévues à la rentrée.

Pour tous renseignements et être informé des animations contactez les bibliothécaires, Nathalie ou Daphné, sur place ou par téléphone au 01 34 75 60 48 ou par mail à bibliothequemunicipale@juziers.org.



Si vous souhaitez que vos enfants approfondissent leurs connaissances en anglais (apprentissage de la langue), vous pouvez les inscrire au club Lilou rabbit english club for children dès la rentrée scolaire.
lilourabbit@gmail.com

Samedi 20 septembre : Signature de Madeleine Arnold-Tétard pour ses deux livres "Là-bas dans le soissonais" Récit d'un poilu de la guerre 14/18, et "Victor-Thérèse Charpentier D'Ennery- le coffret perdu" Biographie romancée d'un des plus importants Gouverneur de la Martinique et des Îles sous le Vent.

La bibliothèque souhaite mettre en place un service de portage de livres à domicile pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer.
Si vous êtes intéressé contactez Nathalie ou Daphné au 01 34 75 60 48.

La bibliothèque propose des ateliers d'écriture pour adultes autour de jeux sur la langue, de découverte d'auteurs et de techniques narratives.

Si vous avez envie d'écrire mais que vous n'osez pas ou que vous n'arrivez pas à y consacrer du temps, le dispositif de l'atelier permet de vous lancer. Si vous avez déjà une pratique régulière de l'écriture, vous trouverez des lecteurs bienveillants et des propositions d'écriture qui vous mèneront vers de nouvelles voies.

Il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études littéraires ni d'avoir une orthographe impeccable :

les ateliers sont ouverts à tous, sans connaissance particulière. Juste le plaisir de la langue, de l'écriture et du partage au sein d'un petit groupe. Les ateliers réguliers (8 ateliers d'octobre à juin) sont gratuits sur inscription. Vous avez également la possibilité de participer à un atelier découverte fin septembre avant de vous décider !

Renseignements à la bibliothèque, auprès de Nathalie : 01 34 75 60 48.

Enfance et jeunesse

Les nouveaux rythmes scolaires à Juziers



Dans le cadre de la réforme imposée par l'Education nationale, les écoliers juziérois verront leurs rythmes scolaires modifiés à partir du 4 septembre 2014.

Depuis un an, la municipalité, tenue de mettre en place des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) a travaillé en relation étroite avec les enseignants des deux écoles, les représentants de parents d'élèves et les associations. Le respect du rythme de l'enfant a toujours été au centre de toutes les préoccupations.

Quels sont les nouveaux rythmes scolaires appliqués à Juziers ?

Pour l'école élémentaire :

lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30 - 12h et 14h - 15h45
mercredi :
8h30 - 11h30

Pour l'école maternelle :

lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30 - 11h45 et 13h45 - 15h45
mercredi :
8h30 - 11h30

Que se passera-t-il à 15h45 ?

Les municipalités sont tenues de mettre en place des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) pour accueillir les enfants jusqu'à 16h30.

Ces NAP ne sont pas obligatoires pour les enfants ; ils peuvent quitter l'école à 15h45 si les parents le souhaitent.

Qui animera ces activités ?

Des professeurs extérieurs, des animateurs diplômés, du personnel communal (ATSEM, bibliothécaires). Certains ateliers seront animés par des enseignants des écoles.

Quelles activités seront proposées aux enfants ?

Ces activités seront sportives (jeux d'opposition et de balles, cirque) manuelles (des-

sin, construction, bricolage) culturelles (découverte des contes musicaux, jeux autour du livre).

Pour les enfants de l'école maternelle, les activités seront plus souples et organisées de façon à ne pas engendrer de fatigue supplémentaire.

Les activités seront-elles les mêmes toute l'année ?

Non. Les activités seront mises en place par période de 6 à 7 semaines correspondant à chaque cycle entre les vacances scolaires. Lors de chaque période, l'enfant se verra affecter une activité correspondant à sa tranche d'âge et aux 3 catégories énoncées ci-dessus. Ces activités seront différentes tous les jours.

Où auront lieu ces activités ?

Uniquement dans les locaux scolaires.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions sont obligatoires pour une période entière. L'enfant peut être inscrit 1, 2, 3 ou 4 jours.

Pour des raisons pédagogiques les jours choisis seront fixes (Ex : période 1 : l'enfant pourra participer les lundis et jeudis ; période 2 : les lundis et mardis ; période 3 : les lundis, mardis, jeudis, vendredis ;).

Pour garantir la qualité des activités, il est important que l'enfant participe jusqu'à la fin de la séance.

Les NAP seront-elles payantes ?

Oui. Une contribution des familles à raison de 1 € par séance sera demandée à l'inscription.

Que se passe-t-il à 16h30 ?

Rien ne change. Comme précédemment, les enfants pourront rentrer chez eux, être accueillis au centre périscolaire ou aller à l'étude dirigée.

Que se passe-t-il le mercredi à 11h30 ?

Les enfants pourront rentrer chez eux ou être accueillis au centre de loisir. Seuls les enfants accueillis au CLSH pourront déjeuner au restaurant scolaire.

L'organisation de ces nouveaux rythmes scolaires est-elle définitive ?

Non. Cette année est une année d'expérimentation.

Un coordonnateur sera recruté pour gérer l'ensemble de cette nouvelle organisation.

Un comité de pilotage sera créé ; composé du coordinateur et de représentants d'élus, de parents d'élèves, d'enseignants et d'animateurs.

Ce comité de pilotage se réunira 3 ou 4 fois dans l'année. Il suivra la mise en place et le fonctionnement des NAP et prendra en compte les remarques dans le but d'améliorer l'organisation des années à venir.

Valérie RAY

Adjointe déléguée à la jeunesse

Nouveau : Espace Famille sur le site juziers.fr Paiement et réservation en ligne

Juziers vous simplifie la vie avec un espace qui est dédié aux parents d'élèves.

Depuis le 26 février, les parents d'élèves ont accès à l'Espace Famille. Il s'agit d'un espace dédié à la scolarité des enfants et aux activités qui se déroulent à l'école.

L'espace famille, à quoi ça sert ?

- Inscrire ou désinscrire les enfants à l'étude surveillée ou à la restauration scolaire.
- Visualiser et payer directement de chez soi les factures émanant de la mairie en toute sécurité.
- Recevoir des actualités dédiées à la situation des enfants.

Depuis l'ouverture de ce service, vous êtes 66 à avoir payé en ligne au moins une facture et 137 à avoir inscrit ou désinscrit vos enfants à l'une des activités.

L'Espace Famille est actuellement en développement. Il accueillera d'autres informations dans les mois à venir.

N'hésitez pas à faire des suggestions quant aux informations que vous souhaiteriez y voir.



Centre de Loisirs

Du jeudi 29 au samedi 31 mai dernier a eu lieu aux Mureaux, l'exposition internationale du Meccano.

A cette occasion, les accueils de loisirs de l'ex-communauté de communes Vexin Seine ont eu l'honneur d'exposer durant ce week-end.

Le thème de l'exposition était l'espace, les enfants ont donc imaginé une base lunaire en Meccano. Sur plusieurs mercredis, nous avons réalisé différents modules lunaires en petites pièces de métal avec les enfants des centres de loisirs.

En parallèle, un concours en individuel était organisé. Le but était de réaliser un objet avec leur propre Meccano. Cédric Altet et Corentin Brossard ont participé à ce concours et réalisé respectivement un tracteur et un arc de Triomphe. Pour leur participation, ils ont été récompensés en Meccano, bien sûr.

Les exposants tout comme les visiteurs et les élus ont été ravis de cette initiative. Nous sommes invités par le club des amis du Meccano à rééditer cette expérience qui, je pense, ne sera pas réalisable au vu du lieu de la prochaine expo : Saint-Paul de Vence, à moins qu'une âme charitable nous finance le projet ! Ce fut une expérience enrichissante et une façon de faire connaissance avec le monde du Meccano.

Christine JOLY
Directrice du Centre



Caisse des écoles

Soirée théâtre "Pochettes surprises"



Ah... si j'étais riche!
Et vous?
Si un de vos amis gagnait le gros lot, ça ne vous énerverait pas?
Cela changerait - il quelque chose dans vos relations?

C'est avec délectation que le samedi 24 mai, de nombreux spectateurs ont assisté aux multiples rebondissements et à la zizanie que crée un très gros gain, aussi mirobolant qu'inespéré, au sein d'un groupe d'amis. Ce chaos drôlissime, orchestré par les excellents acteurs de la Compagnie du Mardi et écrit par Jacky Goupil, a fait naître des rires, voire même des fous rires, dans la joyeuse assistance de la salle du Bourg.



L'argent rend fou à n'en pas douter mais à Juziers il nous aura rendus joyeux!
Les membres de la caisse des écoles de Juziers qui organisaient leur première soirée théâtrale, étaient ravis d'avoir permis aux spectateurs de vivre une expérience si "enrichissante"!

Ne manquait plus que la distribution des fameuses "pochettes surprises" à la fin de la soirée pour passer de la fiction à la réalité...!

Nadine COTONNEC - GRESSIEN
Pour la Caisse des écoles

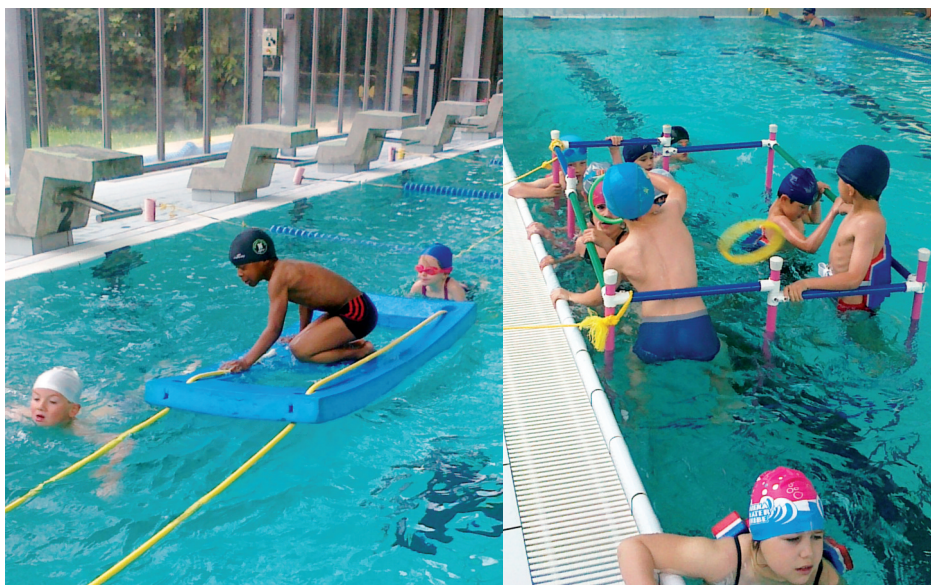
Vie scolaire

Ecole élémentaire



Les cours de piscine

Voici quelques photos pour vous montrer quelle chance nous avons à Juziers d'aller à la piscine toute notre année de CP et toute notre année de CE1. Du coup nous faisons beaucoup de progrès !



Apprentis boulangers

Nous sommes petits mais un jeudi matin, M. et Mme Pedrono nous ont ouvert gentiment la porte de leur boulangerie pour une visite commentée et surtout active : Et oui ! Nous avons fait nos petits pains et ils étaient fameux. Ludivine nous avait mis des

calots de boulanger sur la tête et Yann nous avait préparé des chouquettes pour nous faire plaisir.

C'était super et on s'est bien régalé !

La classe de CP de Murielle Combes



RAPPEL

« Ecole en Fête »

Nous vous attendons nombreux à notre

Kermesse des Ecoles
Le samedi 20 septembre dès 11h30

pour jouer et vous restaurer avec nous dans la joie et la bonne humeur autour du thème des Super Héros.

La journée du grand jeu

Van Gogh, Calder, Matisse, Monet et bien d'autres artistes célèbres ont été le fil conducteur du célèbre grand jeu qui a eu lieu le jeudi 19 juin sous un beau soleil. Chacune des vingt-six équipes en lice était constituée par dix élèves issus des classes du CP au CM2.

Le thème retenu pour cette journée était donc **les artistes et leurs œuvres** et ils allaient marquer les esprits à plus d'un titre...

Toutes les équipes avaient une feuille de route et un plan afin de participer aux différents ateliers proposés par les enseignants, des parents et des animateurs.

Tous les quarts d'heure les équipes changeaient de lieu, d'adversaire, et d'activité.

Ici, on patinait autour des Nymphéas de Monet, là-bas, on équilibrait un mobile à la façon de Calder ou bien encore on faisait tourner les ballons de basket tels les tournesols de Van Gogh. Les ateliers divers et variés offraient à tous les enfants le plaisir de s'affronter et d'exprimer leurs qualités sportives, artistiques, intellectuelles ou culturelles.

À midi la pose pique-nique s'est imposée aux grands comme aux plus petits, car il fallait reprendre des forces pour continuer à jouer.

De l'énergie il en a fallu pour réaliser le premier fil rouge de la journée.

La mission des équipes était de réaliser un portrait géant à la manière de Dubuffet. Des visages tordus et tordants sont ainsi nés sous les mains de nos artistes en herbe. Nous arpentons désormais nos couloirs sous les regards étranges de ces drôles de monstres !

L'après midi les ateliers ont de nouveau accueilli les différents groupes et vers 16h le glas de cette magnifique journée a sonné. Un dernier fil rouge a mobilisé la mémoire de tous les participants car il s'agissait de remplir une grille avec le nom de tous les ateliers visités et des œuvres qui y étaient présentées, ainsi que la date de leur réalisation.

La journée s'est terminée par l'annonce des résultats et par l'acclamation des vainqueurs. C'est certain, l'année prochaine on recommencera et on jouera encore, pour le plaisir de tous les enfants !

Nadine COTONNEC GRESSIEN
Professeur des écoles



AIPEJ

Qui a eu cette idée folle, un jour, d'inventer l'école... ?

Cette rentrée est marquée du signe du changement. Les nouveaux rythmes scolaires entrent en vigueur. Cette réforme va générer de nombreux bouleversements, tant au niveau de l'organisation familiale qu'au niveau du budget des ménages.

2014-2015 sera une année d'expérimentation !

N'hésitez pas à nous faire remonter toutes vos remarques. Nous les transmettrons fidèlement lors des réunions de comité de pilotage et des conseils d'école.

Concernant les horaires retenus, il a été privilégié la linéarité donc l'équilibre des enfants :

École maternelle : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-11h45 / 13h45-15h45 et mercredi 8h30-11h30.

École élémentaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-12h / 14h-15h45 et mercredi 8h30-11h30.

Les activités proposées à partir de 15h45, payantes -1€ par jour- mais non obligatoires, sont variées et semblent être plutôt qualitatives. Conduites par le personnel de la MPT (danse, dessin, musique...) et les animateurs de l'IFAC, elles auront lieu au sein des structures scolaires et ne nécessiteront pas de déplacements pour les enfants. À chaque période, les ateliers changeront. Cela permettra aux enfants de ne pas se las-

ser et de découvrir une nouvelle activité.

À 16h30, comme d'habitude, les enfants rentreront chez eux ou s'orienteront vers l'étude ou le centre de loisirs. L'AIPEJ souhaitait que l'étude se fasse dans la continuité de la journée de classe, c'est-à-dire de 15h45 à 17h au lieu de 16h30-17h45, afin que tous les enfants voient leur journée, passée à l'école, raccourcie. Cela n'a pas été possible pour des raisons d'infrastructures.

Que se passera-t-il le mercredi ?

La journée du mercredi risque d'être compliquée pour beaucoup de familles (organisation et coût). Il est prévu qu'à 11h30, les enfants soient repris par leur famille ou se rendent au centre de loisirs. Il faut savoir que :

- Le centre de loisirs ne peut accueillir que 86 enfants. Que se passera-t-il pour les autres ? Si la capacité du centre de loisirs est atteinte, il y aura un refus d'accueil pour tout enfant supplémentaire. Ce sera aux familles de s'organiser par elles-mêmes !

- Le coût actuel pour une prise en charge à la demi-journée au centre de loisirs, repas inclus géré par l'IFAC, est de 10 € en moyenne.

La municipalité ne prévoit pas d'ouvrir la restauration scolaire le mercredi midi pour des raisons budgétaires. Les parents qui travaillent le mercredi matin peuvent en général venir chercher leur enfant autour de 12h30. Ils vont donc devoir payer 10 € pour 1 heure le temps du repas... s'il y a de la place pour leur enfant !

Nous entendons les difficultés financières de la commune à organiser ce temps de cantine (per-

sonnels, locaux, repas...). Cependant, il doit bien exister une solution à moindre coût ! À la date de rédaction de cet article, l'AIPEJ a envoyé un courrier au maire en proposant que soit mis en place de 11h30 à 12h30, un temps d'accueil uniquement, tarifé comme la garderie du matin. Les enfants déjeuneraient ensuite à la maison... Nous attendons sa réponse.

Au-delà de ce travail de fond qui vise à vous soutenir et à vous représenter au mieux, l'AIPEJ organise aussi chaque année plusieurs manifestations joyeuses et festives pour aider les écoles et les familles : bourse aux vêtements de ski, bourse aux livres, bourse à la puériculture, abonnement de livres à tarifs préférentiels chez l'éditeur "L'école des loisirs", opération dessins de bonshommes sur différents supports...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors du forum des associations le samedi 6 septembre ou de notre réunion de rentrée le 16 septembre. Nous aurons le plaisir de vous y présenter la vie de l'AIPEJ, proche de la vie des écoles ! Le dynamisme d'une association n'existe que par le nombre d'adhérents qui la compose. Rejoignez-nous ! Avec vous, nous ferons plus encore !

L'AIPEJ, plus que jamais au service des enfants et à l'écoute des parents.

Les membres de l'AIPEJ



Les Fripounets

AFTJ

Le mercredi 30 avril, l'après-midi Intergénération s'est déroulée dans la bonne humeur avec quelques petits Fripounets. Les jeux de cartes étaient à l'honneur et les petits ont bien apprécié toute l'attention que leur ont prodiguée nos papas et mamies. Cette après-midi était si près de Pâques que les cloches avaient déposé des "cocottes en chocolat, des œufs et autres petits sujets". Après l'excellent goûter, tout le monde s'est quitté en espérant se revoir bientôt.

Danielle BALLAGNY
La présidente





**coiffeuse
à domicile**
Nathalie Noël
01 34 75 29 41
*La coiffure
chez vous*

Pour prendre vos rendez-vous appelez après
18 heures sinon laissez un message sur le répondeur
en'de sired: 51208675200015



Tellement Bien Etre

Stéphanie,
esthéticienne et praticienne de bien-être,
vous accueille et vous conseille dans son
cabinet pour une pause bien-être.

Tél : 06 21 68 70 96

large choix de prestations
64 avenue de Paris 78820 Juziers - www.tellementbienetre.fr



Delphine Créa...Mode
Delphine Cefbert, Styliste - Modéliste
Atelier de retouche et de confection artisanal - Cours de couture particulier

Tél : 06 25 22 03 54
Horaires variables

12 rue des vergers 78820 - Juziers - contact@delphinecreamode.fr - Site web: delphinecreamode.fr Siret: 798 351 292 00015




Réflexologie plantaire et faciale issues de la Médecine Traditionnelle Chinoise
Rééquilibrage énergétique et modelage métamorphique

Ces techniques apportent
relaxation, énergie et soulagent
les troubles courants insomnies,
digestion, douleurs
musculo-articulaires, stress...

Réflexologue
Diplômée

06 13 42 19 30 Marie-Christine Davis



44 avenue de Paris
78 820 JUZIERS
www.ZENJIAO.com



STEPHANE VALLIER
Voyant Médium

01 34 74 89 65

Consultation de
voyance en direct

Travail sur photos

Une consultation de voyance
de 30mn offerte aux personnes
bénéficiaires du R.S.A sur
présentation d'une attestation.

Païement sécurisé
par carte bancaire

4 rue des Louvetières
"Au gré du Vent"
78820 JUZIERS

Consultation en cabinet
ou par téléphone
uniquement
sur rendez-vous
de 9 h à 19h
fermé le mardi et le dimanche

<http://stephanevallier.monsite-orange.fr>
e-mail : avenir78@yahoo.fr



Vie associative

ACCADRA

La danse contemporaine... j'aime !

*"J'aime voyager dans le territoire vivant et changeant du corps,
j'aime m'interroger sur le fond autant que sur la forme,
j'aime que le cours de danse soit un espace de création,
j'aime accompagner les élèves sur le chemin de leur propre danse quels que soient
leur âge, leur corps, leurs potentialités,
J'aime quand le corps devient plus sensible, plus ouvert, plus habile, plus libre,
J'ai choisi d'enseigner la danse contemporaine, art exigeant, ouvert sur le monde
et accessible à tous. Le travail du corps y est intuitif, énergétique, écologique, au pré-
sent, conscient."*

L'enseignement est adapté à chacun et s'articule en plusieurs niveaux :

Éveil (à partir de 4 ans). Ces ateliers sont bâtis autour de la motricité globale et spontanée de l'enfant (courir, sauter, rouler...); au moyen des jeux corporels et rythmiques, l'enfant se familiarise au mouvement dansé.

Marta Bentkowski, depuis 20 ans pédagogue du mouvement, enseigne la danse contemporaine et l'aïkido tout en développant une activité de recherche et création au sein de la Cie "en quarantaine", un projet collectif et pluridisciplinaire : <http://www.enquarantaine.com/>

Initiation (à partir de 6 ans). L'apprentissage des bases techniques (étude du corps au sol, conscience du poids et de la respiration, équilibre, verticalité) permet à l'enfant, apte à plus de rigueur, d'affiner sa conscience et son vocabulaire à des fins expressives.

Cours adultes (débutants et avancés). Placement du corps, étude des enchaînements dansés (précision, qualité et musicalité du geste), recherche d'un langage personnel grâce au travail d'improvisation.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 01 30 99 11 09. Nous serons présents au Forum des associations le samedi 6 septembre au Centre du Bourg.

Marta BENTKOWSKI
Professeur de danse



MPT

Ça bouge à la Maison Pour Tous

Samedi 14 et Dimanche 15 juin la Maison Pour Tous était en fête :
Exposition des ateliers : dessin enfants, dessin adultes, peinture adultes, peinture sur soie, couture et atelier libre.

Démonstration : full-contact, self défense, zumba et judo

Dimanche à 16h les adhérents ont montré leurs savoir-faire dans leurs spécificités, au cours d'un spectacle sous forme d'une comédie musicale, montée par les professeurs de l'école de musique, les ateliers full, self, danse, anglais, chorale adultes et enfants, éveil musical, guitare, batterie, piano et en tableau final un défilé de mode par l'atelier couture adultes et enfants. Les décors ont été réalisés par les ateliers peinture et dessin.

Ça s'est passé à la brocante le 1er juin

Sarah Nardon, professeur de chorale à la Maison Pour Tous, nous a enchantés dans l'après-midi au cours d'une animation musicale, ramenant le soleil, merci à Sarah et son groupe pour cet agréable moment.

Pour plus de renseignements Tél : 01 34 75 60 41

Patricia LEVEZU
Directrice de la MPT





Tennis club

Des résultats !

Notre jeune équipe garçons 9/10 ans est allée jusqu'en quart de finale du championnat par équipe des Yvelines de la troisième division. Bravo à Nathan, Néo, Baptiste, Léo et Clément !

Jumelage...

Grande rencontre de tennis France-Angleterre le samedi 17 mai !

En effet, dans le cadre du jumelage, nos amis de East Hostly, tout juste arrivés à Juziers, ont troqué leur tenue de voyage pour jupes et shorts de tennis. Armés de leurs raquettes, ils ont disputé plusieurs matches contre les adhérents du TCJ dans un climat très amical et sous un soleil radieux. La soirée s'est terminée autour d'un apéritif fort sympathique offert par l'AFJ que nous remercions. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine...

Tournoi Open 2014 du TCJ

Cent six joueurs de tous les départements alentours sont venus participer à notre tournoi de tennis open qui s'est déroulé du 29 mai au 22 juin. Cette année encore pas de représentant juziérois au sein des finales disputées le dimanche 22 juin sous une chaleur accablante et devant un public captivé par l'excellente prestation des joueuses et joueurs. Saluons tout de même la belle épopée de Philippe Millet en catégorie senior qui a passé 5 tours et de Georges Da Costa en catégorie plus de 35 ans qui passe 5 tours lui aussi et ne s'incline qu'en demi-finale devant le gagnant du tournoi.

En seniors dames, victoire de Sarah Castagne (classée 15) de Porcheville devant Marianne Hetzlen (classée 15) de Cergy 6/3 6/3.

En plus de 35 ans hommes, victoire de Sylvain Clerc (classé 15) de Carrières sous Poissy devant Christophe Coulon (classé 15/1) de Gargenville 3/6 6/3 6/1.

En seniors hommes, victoire de M. Jonathan Weissmuler (classé 15) de Rosny devant M. Mathias Lefebvre (classé 15) du Pecq 4/6 6/4 6/2.

Merci encore à tous les participants, les coutumiers pour leur fidélité et les nouveaux qui osent venir dans notre petite commune. Merci aussi au public qui vient égayé les abords du club durant ces trois semaines de matches incessants. Rendez-vous pris pour l'an prochain avec une météo aussi clémente que possible...

Murielle COMBES

Secrétaire du TCJ et Juge arbitre du tournoi



Des dates...

Participation du TCJ au forum des associations à la MPT le **samedi 6 septembre** : début des inscriptions.

13 et 20 septembre de 9h à 12h : suite des inscriptions au club house.

Vendredi 26 septembre à 20h30 : Assemblée Générale du TCJ.

Samedi 20 septembre : participation à la Kermesse des Ecoles.



Football club

Cette année, le FC Juziers a connu une fin de saison tendue, riche en événements et de très bons moments de football.

Cette saison, le FC Juziers est fier d'avoir à annoncer la montée de son équipe moins de 17ans : ces jeunes qui depuis les moins de 13 ans se côtoient, cette équipe qui en deux saisons en moins de 15 ans a atteint la 4e division et aujourd'hui, en moins de 17, termine le championnat par une montée en division supérieure en étant champion.

Sans oublier les autres catégories, les U6 à U9 qui nous font de belles prestations lors des rassemblements aux vingt et un plateaux organisés par le district dont huit à Juziers.

Nos U10 U11 chaque samedi matin, se sont levés de bonne heure pour faire leurs dix-huit matches de la saison, en photo ici à un tournoi. Les U12 U13 ont eu un championnat très relevé vingt-quatre matches cette saison, et sont partis à Arcachon participer à un tournoi international. Ils ont dignement représenté le club et notre commune.

Nos U15, cru 2013, ont quant à eux, mérité un grand coup de chapeau. En quatrième division grâce à leurs aînés le maintien a été bien difficile. Avec un effectif très juste, les joueurs d'Anthony et Jean-Luc ont su relever le défi, trente-deux matches avec de belles victoires.

La saison de nos deux équipes seniors était compliquée.

Cette année un changement de plus de 80% des joueurs nous a permis d'avoir 99% de joueurs juziérois mais ça ne nous a pas permis d'atteindre nos objectifs.

Nos deux équipes vétérans qui sont dans le même cas, ont eu bien du mal mais ce sera mieux la saison prochaine.

Au total nous avons joué cent quatre-vingt-dix-huit matches, hors matches de tournoi, et marqué trois cent cinquante buts. Nous ne dirons pas le nombre de buts encaissés par sympathie pour les défenseurs et les gardiens de but.



Jeudi 29 mai les seniors de Juziers se sont qualifiés pour le premier tour de coupe de France.

Un grand merci à tous les joueurs, dirigeants, parents qui nous ont suivis toute la saison.

Venez nombreux au **forum des associations** ou au **stade de Juziers tous les mercredis de septembre** pour les inscriptions. Nous recrutons dans toutes les catégories plus particulièrement U15, U17, U19 et seniors pour tous les postes. A bientôt.

Contact : fcjuziers@free.fr

Site internet : fcjuziers.footeo.com

Jean-Marie FEUILLOY
Président du FC JUZIERS

AMMH

Aviron de Meulan - Les Mureaux -Hardricourt

En dépit de hautes eaux qui ont duré tout l'automne et une partie de l'hiver, et qui nous ont empêchés d'organiser sur notre bassin la traditionnelle et automnale "Tête de rivière interrégionale" dont l'arrivée est jugée au large de Juziers, nos rameuses et nos rameurs se sont entraînés sans relâche et ont remporté de nombreux succès tant individuels que collectifs.

Premiers succès à la prestigieuse régate de Versailles, en mars, où six de nos équipages ont été finalistes, avec notamment notre équipage à quatre rameurs cadets, deuxième de sa catégorie.

Et très beau succès pour le rameur Junior Axel Leroy qui, associé à Adrien Gode (du Racing-Club de Port-Marly), a remporté une belle médaille d'argent aux championnats de France, sur le lac de Cazaubon, dans la catégorie "Deux rameurs en pointe".

Axel a intégré l'équipe de France Juniors A et a remporté, en Huit, un titre de champion d'Europe, au mois de mai, en Belgique. Noter aussi le bon résultat obtenu par notre junior

Ivan Bové, qui s'est, avec Léo Grandésir d'Andrésy, classé neuvième, aux mêmes championnats.

Ces succès sont stimulants pour tous les rameurs de l'AMMH, qui se sont retrouvés pour l'annuel stage de printemps, à Sablé-sur-Sarthe, pour des entraînements intensifs et un renforcement de la cohésion du groupe de compétition. Un effort récompensé un mois plus tard par un très bon résultat d'ensemble à la régate de masse, à Mantes-la-Jolie: 60 rameurs engagés en 19 équipages – Douze équipages ont été finalistes! En raison d'un vent trop fort, le "Match des Yvelines" sur le même bassin de Mantes-la-Jolie, a dû être interrompu prématurément: le niveau général de nos équipages, leur combativité ont été à la hauteur de nos espérances puisque l'AMMH ne le cède encore qu'à son grand rival de toujours: le Cercle nautique de Versailles.

Quatre de nos jeunes rameuses et rameurs ont défendu les couleurs de l'Île-de-France à la Coupe de France, disputée à Brive au début du mois de mai: Claire Bové, en chef de nage, a mené le



Quatre cadettes à la victoire; son frère, Ivan Bové, comme l'an dernier, a remporté la médaille d'argent dans la course des juniors en Huit.

Vous aussi, vous pouvez rejoindre notre grande équipe (pour beaucoup d'entre nous, c'est une deuxième famille!) les jeunes à partir de 11 ans sont attendus chaque samedi de septembre à 14 h, et les adultes, le même jour à 9 h (heure de l'entraînement du groupe 'loisirs'). La première sortie sur l'eau est un essai... que nous espérons transformer avec vous en une adhésion.

Nous participons, chaque année, au Forum des associations où vous pourrez nous rencontrer et nous vous attendons à notre base de la Promenade du Bac. Et à tout moment, vous pouvez trouver tous renseignements utiles sur notre site internet www.ammh.fr.

Pour l'AMMH



AFTJ Au Fil du Temps Juziérois Sortie AFTJ-AFJ

L'AFJ et l'AFTJ ont emmené leurs adhérents, le **samedi 24 mai 2014, à Fleury-la Forêt**, à la découverte du château du XVII^e siècle de style classique, édifié en silex et briques rouges, classé monument historique. La visite nous a montré de très belles pièces meublées, une très grande cuisine normande ornée de magnifiques cuivres étincelants et de superbes services de porcelaine. Le château accueille le musée des "Poupées anciennes" entourées de leur mobilier. La visite nous a conduits aux caves du château, à la petite chapelle et au lavoir qui évoque les scènes de la vie d'autrefois. Ensuite nous sommes passés à

table dans un restaurant typique où les serveuses nous attendaient revêtues de leurs costumes traditionnels normands.

Nous avons terminé notre journée par la visite de l'Abbaye royale de Mortemer du XII^e siècle, classée monument historique. Certains bâtiments sont en ruines, mais une partie reste en bon état; elle date du XVII^e siècle et abrite le musée. Un spectacle de marionnettes, issu d'un conte populaire lituanien, nous attendait, il remporta un vif succès, puis le petit train rustique nous a promenés dans le parc et ses pièces d'eau. Le musée très bien meublé nous

a plongés au cœur des légendes et fantômes. Dans les sous-sols de l'abbaye nous est apparue "la Dame Blanche", on a rencontré "la Garache" du métayer et ressenti la présence du "Chat Goubelin".

Ce qui a valu à cette abbaye d'être gratifiée "d'Abbaye la plus hantée de France"; avec toutes ces histoires de "revenants" plein la tête, nous avons bien sûr retrouvé le chemin de Juziers.

Pour l'AFTJ et l'AFJ
Danielle BALLAGNY



Amicale des Anciens Cimentiers

Section Gargenville

Une société qui néglige son histoire ne peut avoir d'avenir.

L'amicale des anciens de la cimenterie de Gargenville, cinquante et un adhérents, créée depuis vingt-deux ans a pour objectif de garder la mémoire de l'histoire industrielle cimentière, ainsi que la rencontre des anciens collègues de travail.

C'est pourquoi nous organisons une exposition **"La cimenterie de Gargenville au siècle dernier"** au centre du Bourg du 3 au 6 octobre.

L'histoire de la cimenterie de Gargenville fait apparaître très tôt une erreur de localisation géographique concernant sa dénomination puisqu'elle aurait dû porter à juste titre le nom de cimenterie de Juziers. Environ 80% de l'usine est construite sur la commune de Juziers. Dans un courrier du 2 décembre 1918 de M. Lacore directeur de l'usine adressé à M. Ozanne, adjoint au maire de Juziers, celui-ci s'interrogeait sur l'appellation de

la cimenterie de Gargenville.

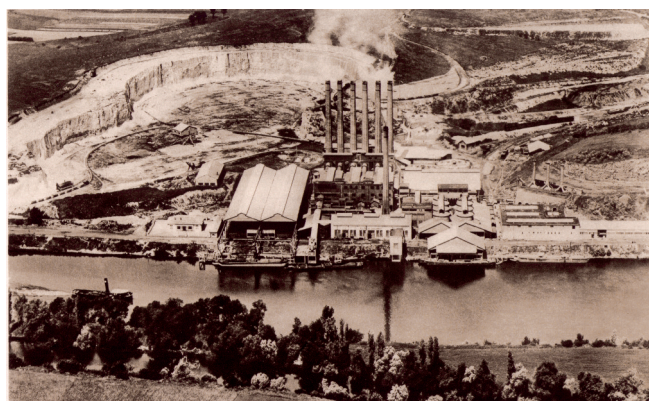
Il précise "qu'afin d'éviter dans la vie courante de l'usine des inconvénients nombreux, on localise toujours l'usine sous la mention de la gare qui la dessert"

Les premiers terrains acquis par les établissements Poliet & Chausson au début du siècle se trouvaient sur la commune de Juziers.

Un adjoint au maire de Juziers qui n'approuvait pas trop la construction de cette usine fait état dans une lettre du 18 février 1912 "qu'à ce jour 33 arpents d'achetés ce qui fait 16 hectares et demi et ajoute à ce courrier qu'à force d'argent, ils obtiendront d'autres terrains situés le long de la voie ferrée".

Référence des commentaires :

"La cimenterie de Gargenville de 1916 à 2002" livre publié en 2002 par l'amicale des anciens de la cimenterie de Gargenville avec les documents de messieurs Maurice Morin, Jean Godde, Raymond Poitoux.



L'association Ferroviaire de la Vallée de la Seine est une association regroupant des modélistes et amateurs de chemin de fer désirant faire partager leur passion des trains, pour le plaisir des petits et grands!

Un grand réseau construit par les membres de l'A.F.V.S. représentant la gare de Juziers se trouve dans le local mis à disposition gracieusement par la mairie, à la MPT.

Un nouveau réseau représentant la gare de Meulan-Hardicourt est en cours de réalisation. Halle marchandises, gare, ponts, bâtiments y sont minutieusement représentés, habilement construits par les membres du club...



Les membres se réunissent tous les samedis de 14h à 17h30.

Pour nous rejoindre dans cette aventure passionnante, ou nous rendre visite, prenez rendez-vous avec le Président - Gilles Carré
Tél. 01.30.92.26.45 après 19h.

Gilles CARRE
Le président

Portes ouvertes

**les samedi 22 et
dimanche 23
novembre 2014**

de 14h à 17h30



Balad'Art

Sur invitation de Sophie Primas, sénatrice des Yvelines, un groupe de quarante personnes a pu visiter, le mardi 1er avril, le Sénat au Palais du Luxembourg.

D'abord résidence princière et maintenant siège du Sénat de la République, le Palais du Luxembourg est, depuis près de quatre siècles, un lieu chargé d'histoire.

La reine et régente Marie de Médicis, mère du jeune Louis XIII, achète en 1611 un vaste domaine en lisière de Paris. Elle y fait élever un somptueux palais par Salomon de Brosse, architecte célèbre. Mais en 1631, contrainte à l'exil, elle quitte sa belle résidence. Ensuite, pendant 160 ans, le palais sert de demeure à des membres de la famille royale. En 1793, les révolutionnaires en font une prison.

En 1800, l'architecte Chalgrin aménage le palais pour y installer le Sénat

conservateur créé par la Constitution de l'an VIII (inspirée par Bonaparte, Premier consul). Les régimes se succèdent. Sous le roi Louis-Philippe, la Chambre des pairs a besoin de place. Alphonse de Gisors construit l'hémicycle actuel en 1836.

Sous la IIIe République, c'est un Sénat démocratiquement élu et "grand conseil des communes de France" qui réintègre le Luxembourg.

Après la Libération, avec le Conseil de la République en 1946, puis avec le Sénat de la Ve République depuis 1958, le palais a retrouvé aujourd'hui son éclat républicain.

Site : www.balad-art.com

Michel CABON
Le président



Alizarine

Le dimanche 15 juin, Alizarine a fêté ses 20 ans. Tout avait été prévu pour l'organisation d'une journée mémorable :

- le beau temps commandé,
- une rétrospective de l'association,
- une exposition des œuvres des membres de l'association,
- des ateliers de démonstrations de sculpture, modelage, pastel, aquarelle, huile,
- un orchestre "Jazzy" de 15 h à 18 h.

Et le clou du spectacle, ce sont quatre grandes toiles peintes en direct tout au long de la journée par toutes les personnes qui le souhaitent.

A 18 h après les discours, les remerciements et les mises à l'honneur, ces toiles ont été vendues aux enchères ; la mairie, l'église, les bords de Seine, et le Mesnil vont ainsi voyager aux quatre coins de la France.

Evelyne POULAIN
La présidente

ETs J. DOUCET

4, avenue de la Gare 78 820 JUZIERS

A J U Z I E R S D E P U I S 1 9 6 3



ELECTRICITE GENERALE

Installation - rénovation - dépannage
Chauffage électrique
Industrie
Eclairage public et décors jardin

ENTREPRISE BATIMENT

Rénovation et isolation
Travaux mini-pelle avec chauffeur
Pose portes de garage
et rideaux métalliques électriques
Pose clôture

Tél. Fax : 01 34 75 61 48 - Port. : 06 09 91 24 87

Boulangerie - Pâtisserie PEDRONO

Pains
spéciaux

Macarons

Petits fours

Gâteaux

Gâteaux
d'anniversaire

Pièces
montées



Ouvertures

Du mardi
au samedi

de 7 h à 13 h
et
15h30 à 19h30

Le dimanche
de 7 h à 13 h

3 rue du Commerce 78 820 Juziers

Tél.: 01 34 75 60 45

**JDH****Juziers Dans l'Histoire****Berthe MORISOT**

Oeuvre : Berthe Morisot (1841-1895) - Autoportrait - 1885 - Huile sur toile
Fondation "Denis et Annie ROUART", 1996. Inv. 6022.

Bridgeman : © Musée Marmottan Monet, Paris / The Bridgeman Art Library.
Nous remercions le musée Marmottan Monet pour le prêt et l'autorisation de diffusion gracieuse de la reproduction de cette œuvre qui appartient à la collection permanente du musée.

**Henri-Julien-Marie BUSSON BILLAULT**

photo : archives du sénat. Nous remercions les archives du Sénat pour le prêt et l'autorisation de diffusion gracieuse de cette photo.

Les rues de Juziers nous parlent

Qui étiez-vous Mesdames, Messieurs qui avez donné votre nom à une des rues, places, impasses de Juziers ?

Berthe MORISOT

Je suis née le 14 janvier 1841 à Bourges où mon père était préfet. J'ai 11 ans lorsque nous nous installons à Paris. Très vite, je m'intéresse à la peinture sous la direction d'un élève d'Ingres et j'ai la chance de rencontrer des peintres impressionnistes comme Edouard Manet dont j'épouse le frère Eugène en 1874. Notre fille Julie, née en 1878, est un de mes modèles préférés.

J'expose dans divers salons et participe aux expositions des impressionnistes. Ma production est abondante : 416 tableaux, 191 pastels, 240 aquarelles, gravures, sculptures. Nous séjournons à Bougival puis à Mézy avant d'acquérir le château du Mesnil à Juziers en 1891. Néanmoins j'y vivrai fort peu car mon mari décède un an plus tard. Je le rejoindrai le 2 mars 1895. Je suis inhumée au cimetière de Passy.

En 1991, la commune de Juziers donne mon nom au chemin du Mesnil qui longe le château.

Henri-Julien-Marie BUSSON BILLAULT

Je suis né le 2 juillet 1853 à Paris d'Henri Busson et de Fanny Billault. Mes parents ont été autorisés par décret impérial à relier leurs deux noms. Je fais mes études au Collège Rollin puis à la Faculté de Droit de Paris. Je commence ma carrière comme secrétaire de Barboux, bâtonnier de l'ordre des avocats. Docteur en Droit en 1877, je deviens avocat à Nantes. En 1882, j'épouse Geneviève Baroche, petite-fille de Jules Baroche, ministre de Napoléon III, héritière du domaine de la Sergenterie.

J'entre au Conseil de l'Ordre des Avocats et en devient bâtonnier en 1909, sénateur de la Loire Inférieure (1920) et de 1911 à 1923, maire de Juziers.

Je meurs lors d'une séance au Sénat le 9 mai 1923 et suis inhumé au cimetière du Père Lachaise.

Désiré COUTEUX

Né à Sagy en 1858, j'épouse en 1882 Palmyre Zénaïde Anaïde, fille d'Eugène Leveill qui sera maire de Juziers de 1888 à 1893. J'ouvre un commerce épicerie marchand de vins à Juziers. Exproprié en 1889 par la construction du chemin de fer, je me retire à Hardricourt où je serai conseiller municipal. Je décède en 1916 et suis inhumé dans le caveau familial de Juziers.

En 1919, Julien Busson Billault, alors maire de la commune, propose d'ériger un monument aux morts sur la place de la mairie. Mon épouse et ma fille souhaitent offrir à la commune un terrain d'environ dix ares aux Girouards pour y édifier ce monument avec la condition que ce jardin porte le nom de "Square Couteux"; ce legs est aussitôt accepté et la construction du monument aux morts, réalisée.

Le collectif de JDH

**CARNOT AUTOMOBILES CORADAS José**

Mécanique - Carrosserie - Vente véhicules neufs et occasions

01 34 74 01 808, Boulevard Carnot - 78250 Hardricourt - carnot.automobiles0978@orange.fr

ETS ALMIN HORTICULTEUR

**VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR**



**Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs**



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX - Tél. : 01 34 74 07 41

MOULIN DE LA BROCANTE

Depuis 1934

**ACHATS - VENTES - SUCCESSIONS - ESTIMATIONS
PARIS - BANLIEUE - PROVINCE**

Meubles anciens, objets d'art et de curiosités, tableaux, lustres,
horlogerie, bronze, fontes et pierres de décoration, etc.

Maison Beseh 86, avenue de Paris 78820 JUZIERS - Tél. : 01 34 75 60 56

Fermeture le mercredi - C Versailles 452 230 428

AGV

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - RAMONAGE



Ent **Christophe GORON**



Tél. : 01 30 42 70 34 - 78 440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr

La Boucherie du Village



BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - VOLAILLES - CHARCUTERIE MAISON

viande Label Rouge



Livraison gratuite

28, rue de la Poste-Juziers - Tél. : 01 34 75 61 11 - laboucherieduvillage.fr

**Créations - Entretien Parcs & Jardins
Terrassement - Elagage - Débroussaillage**

Frédéric LE PANS



**39 ter, avenue Châteaubriand
78250 MÉZY**

Tél. fax: 01 34 74 93 68

Etudes • Projets • Devis



AFJ
Association des
Festivités Juziéroises



Le 5 avril, nous avons organisé la **journée des jardiniers**, sous le soleil et vous étiez nombreux à venir nous rencontrer. Le principe est simple : vous nous déposez des boutures et vous en prenez d'autres. C'est un système de troc, d'échanges d'informations. Rendez-vous l'année prochaine, vous pourrez très bien même si vous n'avez rien à déposer venir nous voir et repartir avec des pousses pour vos jardins et préparer l'année suivante.

Le 21 avril, c'était la **chasse aux œufs de Pâques** au stade de football. Les enfants, après avoir ramassé tous les œufs cachés et avoir pris un goûter, sont repartis avec des chocolats.



Comme à son habitude, nous avons organisé le **9 mai notre concours de belote**. Vous étiez moins nombreux que l'année dernière, seulement onze équipes, mais l'ambiance était là. C'était également le **week-end de la fête foraine** mais le temps n'était vraiment pas au rendez-vous ; nous avons mis les trampolines mais peu d'enfants ont pu venir. Le soir nous avions la retraite aux flambeaux en compagnie de "vol d'oiseau" ; c'est une troupe de clowns dont un géant. Les enfants étaient ravis. Nous avons pu grimper les rues de Juziers pour finir sur la place des fêtes.

Le lundi les enfants ont bénéficié de tickets gratuits pour les manèges et une confiserie.



Le week-end du 17 au 19 mai, nos amis anglais nous ont rendu visite. A leur demande, nous avons organisé avec l'aide du Tennis club de Juziers, que nous remercions, des petites rencontres double mixte France - Angleterre : la France a gagné. Le dimanche soir, nous

nous sommes tous retrouvés à la salle du Bourg pour un repas commun dont le thème était la Bretagne. Nos amis anglais étaient ravis et ont apprécié les crêpes. Si vous êtes intéressé pour nous rejoindre et faire un échange annuel, une année nous y allons et l'année d'après nos amis anglais visitent Juziers, n'hésitez pas à nous contacter nous recherchons des familles.

Le 1er juin, nous avons organisé avec la MPT la **29e brocante**, début de journée à 5h30 pour finir vers 18h. Comme à son habitude nous avons eu beaucoup d'exposants.

Le 6 juin, pour préparer la clôture de notre saison, nous avons remercié les personnes qui nous ont aidés lors des manifestations de cette année. Je tenais à remercier plus particulièrement les membres du bureau qui ont su s'investir et se rendre disponibles pour organiser les festivités de notre commune, ainsi que mesdames Jacqueline Ziegler et Annick Randeyne qui ont été présentes à chaque manifestation pour préparer les décors, les tables et ensuite débarrasser... Merci.

Notre site Internet: <http://club.quomodo.com/afjuziers-fr>.

Si vous avez des suggestions, des commentaires etc...n'hésitez pas à nous faire un email à l'adresse suivante: afjuziers@gmail.com

Sandrine DA COSTA
La présidente



TAXI de JUZIERS



Gilles Heulin

Aéroports - Gares - Plis et Colis - Toutes distances

Conventionné Sécurité Sociale

Tél. : 06 09 32 38 80

Commune de stationnement : Juziers



ANM.elec

anmelec@voila.fr

Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment-industrie-dépannage

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS - Tél : 06 74 53 04 51

C

OUVERTURE
hauffage

*Couverture
traditionnelle
Ardoise - zinc
Neuf et
Rénovation*

P

lomberie

*Chauffage
à énergie
renouvelable*

L

E DAIN

25 ans d'expérience

P

atrice

3, sente de la Vallée d'Ablemont
78820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 69 23
cplp@cplp.pro



ELECTRICLIM

Laurent TRIGANO

Electricité générale
Dépannage, mise en conformité
Interphone - Alarme
Chauffage - Pompes à Chaleur
Climatisation réversible - Contrat d'entretien

**7, sente de l'Aunay
78250 OINVILLE-SUR-MONTCIENT**

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : electriclim1@orange.fr

Tribunes libres

Le contenu de ces tribunes n'engage que la responsabilité de leurs auteurs

Les élus de la majorité

Juziers... tout simplement

"La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles rétablit la compétence générale des départements et des régions.

Dans ce cadre, elle prévoit de rationaliser la carte intercommunale, notamment en région Ile-de-France, en imposant la création d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre regroupant au minimum 200.000 habitants.

La loi précise que cette création devra intervenir au plus tard avant le 31 décembre 2015.

Le préfet des Yvelines a d'ores et déjà arrêté un calendrier de travail et a indiqué qu'il souhaitait que la Communauté d'agglomération Seine & Vexin, dans laquelle se trouve Juziers, rejoigne un EPCI couvrant une zone peuplée de près de 400.000 habitants.

Cette évolution, qui arrive à grands pas, est préoccupante pour l'équipe majoritaire car elle va nécessairement entraîner la délocalisation du

pouvoir de décision dans des domaines de compétence qui, s'ils ne sont pas encore précisément connus, seront à n'en pas douter à forts enjeux économiques et sociologiques. Sachez que la majorité est très attentive à cette évolution imposée et qu'elle s'attache à défendre aux mieux les intérêts de Juziers. Elle s'investit dès à présent afin d'être source de propositions dans la réorganisation envisagée et d'assurer sa représentation au sein de la gouvernance du futur EPCI."

Les élus de l'opposition

Juziers Rive droite

Article non communiqué

Juziers Bleu Marine

Article non communiqué



Mon Instant Zen



Alexandra, praticienne bien-être certifiée, se déplace à votre domicile, pour vous procurer un pur moment de détente et de sérénité. Osez prendre du temps pour vous !

MASSAGES À DOMICILE ET EN ENTREPRISE
 SHIATSU - SPÉCIAL FEMME ENCEINTE
 PIERRES CHAUDES - TONIQUE REMODELANT ...

www.moninstantzen.fr
 06 83 68 11 08 (Déplacement à Juziers et environs)



AGENDA

Septembre

Du 31 août au 6 septembre

Voyage

AFTJ

Samedi 6

Forum des associations

Municipalité

Centre du Bourg

Renouvellement des adhésions

Tennis-club

Samedi 13

Renouvellement des adhésions

Tennis-club

1er tournoi du FC

FC Juziers

Dimanche 14

1er tournoi du FC

FC Juziers

Mardi 16

"Réunion de rentrée"

AIPEJ

Samedi 20

Bibliothèque

raconte-tapis "La Grenouille à grande bouche" - 14h pour les 5-7 ans : (sur inscription)

Bibliothèque

Signature de Madeleine Arnold-Tétard pour ses deux livres
15h-17h

Kermesse des écoles

Ecole en fête

Cours de l'école élémentaire

Journée du Patrimoine

JDH

Centre du Bourg et Eglise

Dimanche 21

Journée du Patrimoine

JDH

Centre du Bourg et Eglise

Jeudi 25

Repas

Age d'Or

Centre du Bourg

Vendredi 26

Assemblée Générale

Tennis-club

Assemblée Générale

MPT

Octobre

Du vendredi 3 au lundi 6

Exposition : la cimenterie de Gargenville au siècle dernier

Centre du Bourg

Samedi 4 octobre

Bibliothèque

Rencontre avec l'auteur Philippe Guillaume autour de ses BD Dantès et La banque - 16 h

Dimanche 5

Festival du Vexin

Philippe Cantor baryton

Dominique Parain piano
16h30 - Eglise de Juziers

Vendredi 10

Elections de parents d'élèves

Mercredi 15

Repas seniors

Municipalité

Salle du Bourg

**Réunion de préparation
des conseils d'écoles**

AIPEJ

20h - MPT

Vendredi 17

Repas seniors

Municipalité

Salle du Bourg

Samedi 18

Bibliothèque

9h15 pour les 18 mois - 4 ans :
Contes "Sacres Loulous" (thème
loups) par Michèle Walter.

Festival Mosaïk

Concert Gasandji, soul jazzy

15h - Jardin de la bibliothèque

Mercredi 22

Bibliothèque

pour les 13-17 ans : (sur inscription)
Atelier BD sur trois jours de 10h-
12h et de 14h-16h30

Jeudi 23

Bibliothèque

pour les 13-17 ans : (sur inscription)
Atelier BD sur trois jours de 10h-
12h et de 14h-16h30

Repas

Age d'Or

Centre du Bourg

vendredi 24

Bibliothèque

pour les 13-17 ans : (sur
inscription) Atelier BD sur trois
jours de 10h-12h et de 14h-
16h30

Vendredi 31

Le bal des sorcières

AFJ

MPT

Novembre

Samedi 22

Portes ouvertes

Association ferroviaire
de 14h à 17h30

Dimanche 23

Portes ouvertes

Association ferroviaire
de 14h à 17h30

Jeudi 27

Repas

Age d'Or

Centre du Bourg

Samedi 29

Soirée année 80

Caisse des écoles
Centre du Bourg

Décembre

Mercredi 3

Le Noël des enfants

AFJ

N'HAIRJ 2

Salon de coiffure



FEMININ - MASCULIN
JUNIOR



01 34 75 27 91

3 rue de la Poste 78 820 JUZIERS

Lundi - Mercredi 9 h - 19h - Mardi - Jeudi 9h-12h - 14h-19 - Vendredi 9h-20h - Samedi 9h-18h





SUPER U

**233 Avenue de Paris
JUZIERS**

Tél : 01 34 75 06 50



**Ouverture du: Lundi au samedi de 8 h 30 à 19h30
Dimanche de 9 h à 12h30**



Agence du Golf

Expérience - Compétence

Pour les transactions

Achat- Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail: transaction1@agencedugolf.fr

96, av de Paris 78820 JUZIERS 01 34 75 60 18



IP TRICOM

Mail : contact@iptricom.fr - www.iptricom.fr

ALTON Michel - 3 Impasse Ferdinand Bac - 78820 Juziers - Tel : 09 75 12 08 00 - Fax: 09 59 52 39 71



✓ Système appel malade

(Maisons de retraite, Cliniques, Hôpitaux...)

✓ Maintien à domicile :

téléassistance pour les particuliers et les collectivités

✓ Domotique liée au maintien à domicile

✓ Protection de travailleurs isolés

(Industrie, PME...)

✓ Sécurité des biens :

alarme, Contrôle d'accès, vidéosurveillance

✓ Téléphonie d'entreprises



Votre cadre de vie est aussi le nôtre.

Echangeur de Chambourcy (78) réalisé avec du ciment de l'usine de Gargenville



Ciments Calcia
Italcementi Group

Usine de Gargenville
Avenue Victor Hugo
78440 Gargenville
Tél. : 01 34 97 18 00
www.ciments-calcia.fr